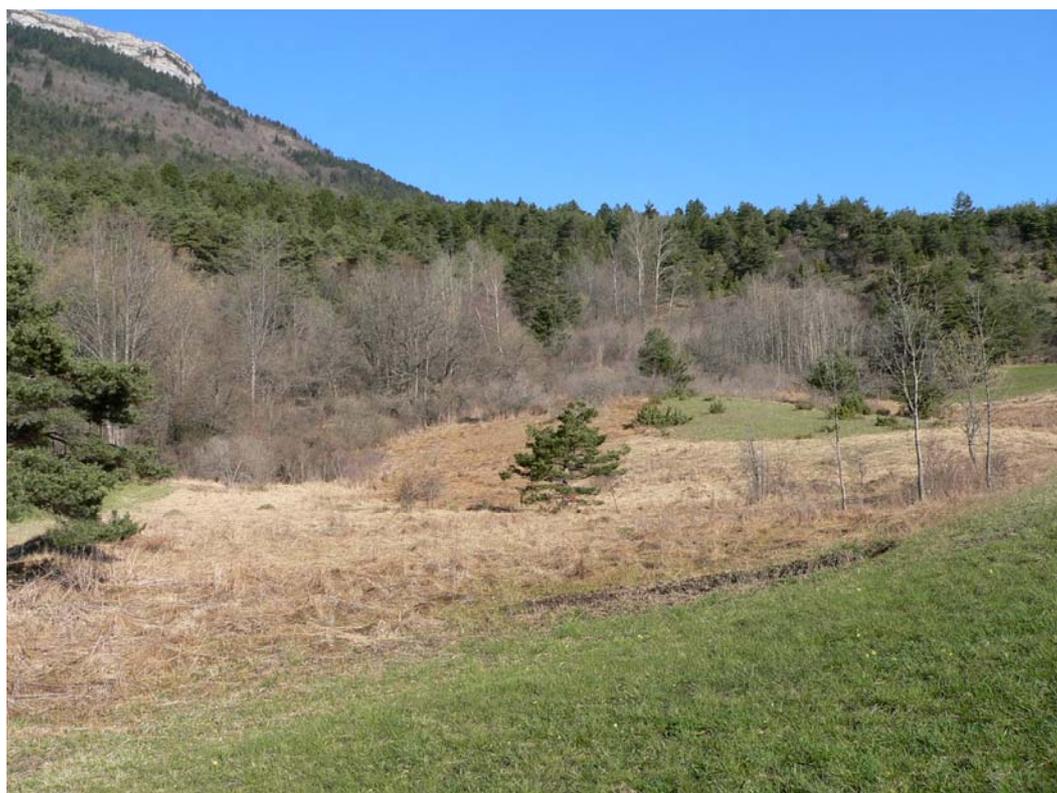




Commune de St MARTIN DE CLELLES

SERRE DE PEYRARET

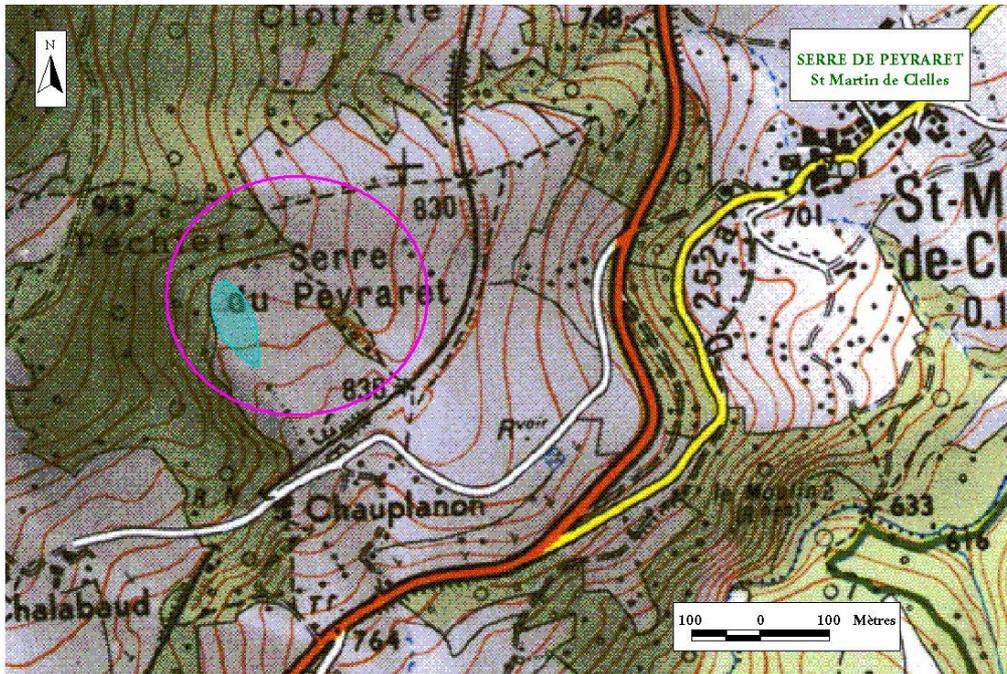


Etude des zones humides du Trièves ONF- AVENIR- FRAPNA 2007

1 Présentation générale

Localisation du site, paysage

Le site est situé à 1km environ du village de St Martin de Clelles, à l'ouest de la RN
On y accède par la route qui monte à la ferme de Chalabaud.
On emploie en général le mot « serre » pour désigner un sommet arrondi



Le Serre de Peyraret est un ensemble original composé d'un ruisseau alimentant un marais de pente dans un environnement de prairies sèches et de boisements.
La zone humide *stricto sensu* s'étend sur 1 ha environ.

Activités humaines et usages

Tourisme : peu visible depuis la route et loin de toute habitation, le site n'est actuellement pas fréquenté par les promeneurs.

Infrastructures : le site est situé à proximité de la voie de chemin de fer Grenoble-Gap

Agriculture : prairies de fauche

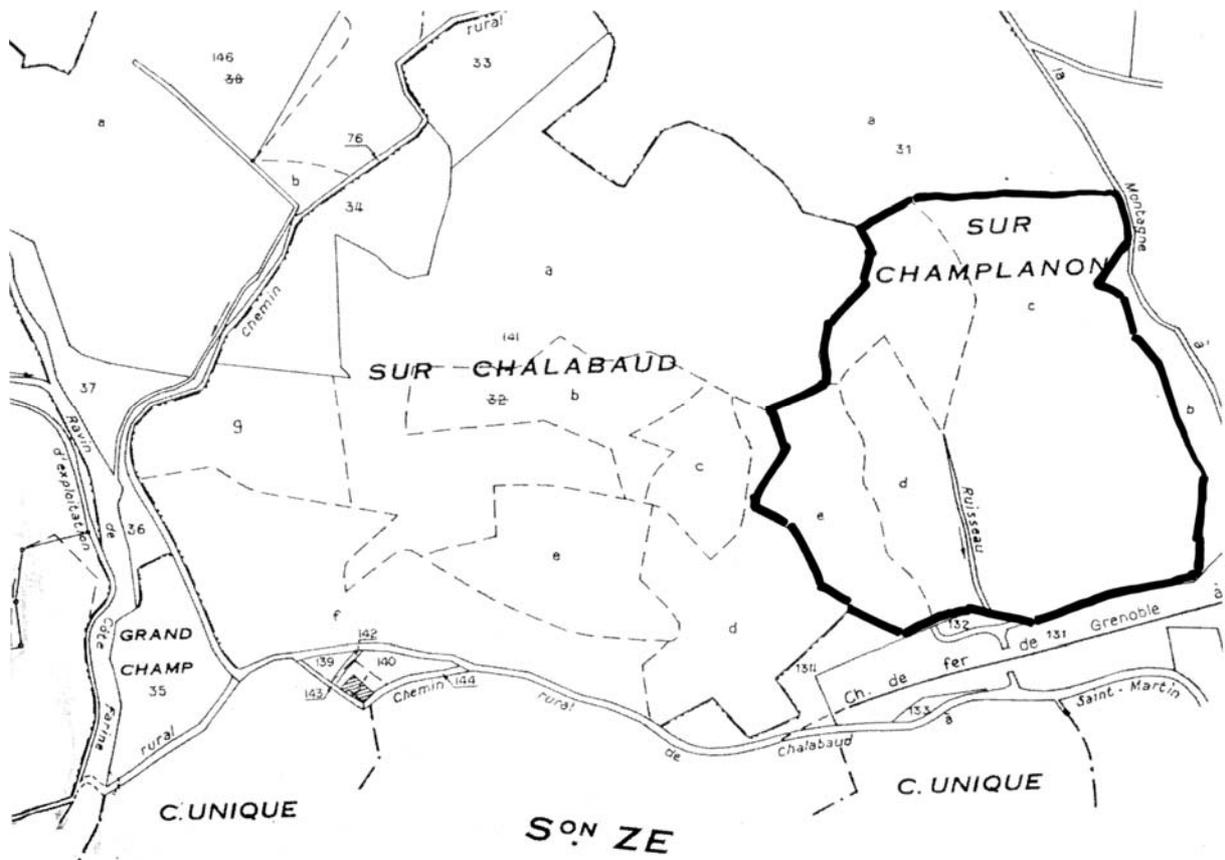
Réglementation et inventaires ZNIEFF

La zone ne bénéficie d'aucune mesure de protection particulière et n'est pas concernée par les ZNIEFF 1 ou 2

Nature du foncier

Le Serre de Peyraret est une propriété privée appartenant à un seul propriétaire

Commune	Section	N° plan	Surface (m ²)	Lieu-dit	Propriétaire
St Martin de Clelles	Z	31	96080	SUR CHAUPLANON	Propriétaire 1



2 Description des milieux

Données physiques

Géomorphologie

Le Trièves est en général recouvert de marnes calcaires perméables, peu propices à la présence de zones humides. Certaines dépressions peuvent néanmoins être tapissées d'argiles de colmatage permettant de retenir les eaux. Ici, la permanence des apports en eau permet, malgré la pente l'établissement d'une zone humide.

Hydrologie

La zone humide est située dans un talweg peu marqué parcouru par un ruisseau tufeux qui apparaît dans le boisement dominant le site pour se perdre à l'aval. Des petites mares temporaires apparaissent à la faveur de l'activité de fouissement des sangliers.

Patrimoine naturel

Milieux patrimoniaux

Plusieurs types d'habitats naturels intéressants ont été recensés sur le site : Bas marais alcalin (code Corine 54.2) ainsi que



Source calcaire
Code Corine 54.122



Pelouses riches en orchidées
Code Corine 34.32

Espèces animales remarquables

Des espèces fréquentant le site, les plus remarquables sont les libellules dont quatre espèces ont été recensées :

La Libellule déprimée *Libellula depressa*, , le Cordugelastre annelé *Cordugelaster boltonii* le Leste dryade *Lestes dryas* et l'Orthetrum brun *Orthetrum brunneum*. Ces deux dernières figurent dans la liste des espèces remarquables de Rhône Alpes.



Cordugelaster boltonii



Lestes dryas

Espèces végétales remarquables

Inule de suisse *Inula helvetica* (*Protection régionale*)

Orchis moucheron *Gymnadenia conopsea*

Epipactis des marais *Epipactis palustris* (*en densité particulièrement élevée*).

Cirse de Montpellier *Cirsium monspessulanum* (*protection régionale*)

Enjeux, menaces

Le site est confronté à une double menace : l'assèchement pour permettre de le convertir en prairie de fauche (il y a quelques années un drain a été creusé, accélérant la circulation de l'eau et asséchant une petite partie du marais) et l'abandon de la fauche des prairies sèches avoisinantes entraînant leur embroussaillage.

3. Conservation

Intérêt patrimonial

L'intérêt du Serre de Peyraret est dû à la juxtaposition d'une zone humide et de prairies sèches offrant faune et flore variée sur une surface réduite.

Sa valeur paysagère doit être soulignée.

En outre, le Trièves pour des raisons qui tiennent à la géologie et aux pratiques agricoles, possède peu de zones humides. En dépit de sa surface réduite, celle-ci mérite d'être conservée.

Intérêt pédagogique

Le site ne se prête pas à l'accueil des scolaires du fait des difficultés d'accès pour les transports collectifs.

Il présente néanmoins un grand intérêt pour des visiteurs possédant ou cherchant à acquérir des connaissances naturalistes.

Possibilité de maîtrise foncière

Une visite du site le 19 juin 2007 en compagnie du maire de la commune de la représentante du Conseil Général et de l'exploitant a permis de constater l'intérêt des collectivités locales pour la sauvegarde du site.

La démarche « petit site local » permettrait d'aider au financement des actions nécessaires et à l'établissement de conventions avec les propriétaires et exploitants agricoles concernés.

Préconisations de gestion

Code	Objectifs	Opérations	Coût estimatif HT
OP 1	Restauration prairie humide	Arrachage d'une partie des saules	1 000 €
		Fauchage quinquennal par moitié avec exportation de la matière	1 500 €
		Installation seuils et rebouchage drain	1 000 €
OP 2	Création 2 mares	Creusement et régilage à la pelle mécanique	1 000 €
OP3	Entretien prairies sèches périphériques	Fauchage annuel	Convention avec agriculteur local
OS 1	Compléments d'inventaires	Amphibiens	1 000 €
		Libellules	1 000 €
		Flore	1 000 €
OF 1	Sensibilisation et information du public	Sorties accompagnées pour la population locale (adultes et scolaires)	
		TOTAL	7 500 €

OP : Objectif de préservation - **OS** : Objectif scientifique - **OF** : Objectif de fréquentation



**Serre de Peyraret
Gestion**

Prairie sèche
à faucher OP 3

Mare à créer
OP 2

Prairie humide
à restaurer
OP 1

Mare à créer
OP 2

